

**ABONNEMENT.**  
 SAUMUR :  
 En un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
 POSTE :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 19  
 Trois mois . . . . . 10  
 On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne, 20 c.  
 Réclames, 30  
 Faits divers, 75  
 RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de réviser la publication  
 des insertions reçues et même payées  
 sans réclamation dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier l'insertion  
 de son gré.  
 Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.  
 On s'abonne :  
 A PARIS,  
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 26 Octobre 1876.

**Chronique générale.**

Le Journal officiel publie plusieurs décrets  
 contenant les nominations diplomatiques  
 que voici :

- M. le baron Baude, envoyé extraordinaire  
 et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi  
 des Belges, est nommé ambassadeur de  
 France près le Saint-Siège, en rempla-  
 cement de M. de Corcelle, dont la démission  
 est acceptée.
- M. le marquis de Gabriac, envoyé extraor-  
 dinaire et ministre plénipotentiaire près S.  
 M. le roi des Belges, en remplacement de M.  
 le baron Baude.
- M. le comte Duchatel, envoyé extraordi-  
 naire et ministre plénipotentiaire près S. M.  
 le roi de Danemark, en remplacement de M.  
 le vicomte de Saint-Ferriol, appelé à d'autres  
 fonctions.
- M. Tissot, envoyé extraordinaire et minis-  
 tre plénipotentiaire près S. M. le roi des  
 Hellènes, en remplacement de M. le marquis  
 de Gabriac.
- M. Lesourd, envoyé extraordinaire et minis-  
 tre plénipotentiaire près S. M. l'empereur  
 du Maroc, en remplacement de M. Tis-  
 sot.

D'après les dernières nouvelles et celles  
 du Nord en particulier, on peut espérer que  
 les propositions de la Russie seront plus  
 conciliantes qu'on ne l'avait dit tout d'abord.  
 Ainsi, le général Ignatieff se bornerait à in-  
 sister pour un armistice de six semaines, et  
 offrirait de régler la question des garanties  
 dans une conférence diplomatique tenue à  
 Constantinople même.  
 Il y a loin de là, comme on le voit, à cet  
 ultimatum qu'on annonçait devoir être im-  
 minent.

Nous savons bien qu'il est difficile de  
 s'entendre sur cette question des garan-  
 ties, où l'on tournera toujours dans le même  
 cercle, — la Turquie voulant qu'on se con-  
 tente de sa parole, — et les puissances exi-  
 geant une sorte de gage, mais sans s'accor-  
 der entre elles pour définir quel doit être ce  
 gage.

Une conférence à ce sujet ne fera que  
 mettre en lumière les divisions de l'Europe ;  
 mais elle aura au moins un avantage, celui  
 de gagner du temps, d'arrêter une  
 déclaration de guerre immédiate, et peut-  
 être de laisser prévaloir la raison et l'humani-  
 té.

Le conflit qui menace l'Europe est si ef-  
 froyable qu'il faut épuiser toutes les chances  
 de paix ; tout retard, en pareilles circons-  
 tances, peut conjurer une conflagration gé-  
 nérale, parce que les gouvernements hésite-  
 ront peut-être à la dernière heure à précipi-  
 ter le monde dans une guerre terrible.

Nous souhaitons donc que, dans cette  
 entrevue du sultan avec l'ambassadeur de  
 Russie, la voix de la raison se fasse enten-  
 dre, et qu'au nom de l'humanité les deux  
 parties y apportent des sentiments de conci-  
 liation.

Nos espérances sont bien faibles, car la  
 crise est arrivée à un degré d'intensité qui  
 laisse peu de chances à la paix : mais tant  
 que la guerre ne sera pas déclarée, nous  
 voulons encore garder l'espoir que l'incen-  
 die pourra être conjuré.

On se bat toujours en Serbie, avec des  
 alternatives de succès et de revers pour les  
 deux partis. — Mais qu'importe la Serbie ?  
 Qu'importe le Monténégro ? Qu'importent  
 les insurgés de Bosnie ? — La question  
 maintenant est devenue européenne, et la  
 paix ou la guerre va résulter des dernières  
 négociations engagées en ce moment entre  
 la Russie et la Porte.

D'après des renseignements recueillis  
 très-près de M. le ministre des affaires étran-  
 gères, il est aujourd'hui certain, dit la *Cor-  
 respondance universelle*, que les cabinets de

Saint-James et de Saint-Petersbourg se sont  
 adressés au gouvernement français par un  
 avis tout amical, disant à peu près que le  
 silence persistant de la diplomatie française,  
 dans les conjonctures actuelles, était de na-  
 ture à rendre très-difficile le règlement paci-  
 fique du différend turco-russe. Ce à quoi M.  
 le duc Decazes, après avoir recueilli l'avis de  
 tous les membres du cabinet et l'impression  
 personnelle de M. le Maréchal-Président,  
 aurait immédiatement répondu par une note  
 portant en substance que la France enten-  
 drait observer jusqu'à la fin la neutralité  
 qui est le fond de sa ligne de conduite depuis  
 l'origine de l'incident actuel.

M. le garde des sceaux se montre décidé  
 à faire rechercher et à déférer à la justice  
 tout auteur de nouvelles alarmantes analo-  
 gues à celles qui ont amené la dernière baisse  
 à la bourse.

Plusieurs députés font en ce moment des  
 démarches pour obtenir la grâce de certains  
 individus condamnés au bannissement pour  
 participation à la Commune.

Les poursuites qui viennent d'être diri-  
 gées contre plusieurs journaux pour insultes  
 envers l'armée ne sont qu'un commen-  
 cement de satisfaction pour l'opinion publi-  
 que qui demande au gouvernement de pro-  
 téger en même temps la religion et le clergé.  
 Tous les officiers généraux commandant les  
 grandes divisions territoriales ont été spé-  
 cialement invités à signaler directement à  
 M. le ministre de la guerre les plus légères  
 attaques qui viendraient à se produire con-  
 tre l'armée ou contre ses chefs dans les jour-  
 naux des départements qui se trouvent placés  
 sous leur commandement. M. le garde  
 des sceaux a également envoyé aux parquets  
 l'ordre de poursuivre sans retard toute atta-  
 que contre l'armée. M. le ministre de l'inté-

rieur va, de son côté, adresser une circu-  
 laire à ce sujet aux préfets.  
 (Correspondance universelle.)

Nous lisons dans l'*Union* :  
 Le contre-coup des événements d'Orient  
 doit-il se faire sentir jusqu'aux extrémités  
 des possessions de l'Islam ? Le fanatisme in-  
 sensé des sofas doit-il s'étendre jusqu'à no-  
 tre colonie d'Afrique ?

Des nouvelles navrantes nous arrivent  
 d'Algérie : les trois provinces de notre terri-  
 toire sont en feu. Les Arabes, comme obéis-  
 sant partout au même mot d'ordre, comme  
 suivant un plan arrêté d'avance, ont mis le  
 feu simultanément à toutes nos forêts.

Tous les bois domaniaux sont incendiés :  
 dans la province de Constantinople, on dit  
 que les forêts sont menacées d'une destruc-  
 tion complète. A partir de midi, le feu est al-  
 lumé sur des centaines de points à la fois, de  
 sorte que les garnisons sont impuissantes à  
 conjurer le désastre.

Dans la province d'Oran, tout le massif  
 forestier de Sidi-Bel-Abbès, de Ben-Youd à  
 Sfiel, de Tnira à Daya, est la proie du feu.  
 C'est un incendie de 80 kilomètres sur 45 de  
 profondeur.

L'*Atlas*, d'Oran, dit que pas un bois n'est  
 épargné et que l'embrasement est général.  
 L'incendie est également allumé dans les  
 territoires de Tlemcen et de Nemours.

Sur notre frontière de l'Est, les musul-  
 mans de Tunis aident les Arabes à propager  
 le feu.

C'est un désastre général. Si l'autorité mi-  
 litaire ne prend pas des mesures énergi-  
 ques, si une répression terrible n'est pas  
 exercée sur les coupables, on ne peut pré-  
 voir où s'arrêteront de pareils crimes.

Notre colonie tout entière peut être la  
 proie des flammes allumées par le fanatisme  
 musulman.

Dimanche, dans un banquet, M. de Mar-  
 cère a prononcé un nouveau discours à  
 Maubeuge (Nord). Les sentiments qu'il expri-

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LES AILES D'ICARE.**

(Suite.)

Francis demeura comme foudroyé de ce chan-  
 gement. Il eût pu braver l'envie, soutenir une lutte ;  
 mais il n'était point préparé à un oubli aussi inat-  
 tendu.  
 Les plaintes du libraire vinrent encore augmen-  
 ter sa surprise. Personne ne parlait du nouveau  
 volume, dont tous les exemplaires restaient chez le  
 brocheur.  
 Sous peine de ruine, il fallait nécessairement  
 faire un effort pour ramener l'attention publique.  
 Le jeune ouvrier violenta sa fierté et se décida à  
 faire lui-même le solliciteur.  
 Mais autant il avait trouvé d'indulgence pour un  
 début, autant il trouva de difficultés pour l'œuvre  
 nouvelle.  
 Les critiques dont il avait, pour ainsi dire, sur-  
 pris l'approbation avaient eu le temps de se recon-  
 naître et de retrouver leur mauvaise humeur ; les  
 poètes, qui avaient d'abord accueilli le débutant  
 comme un étranger auquel on fait les honneurs de

sa maison, resserrèrent leurs rangs dès qu'ils le  
 virent disposé à demander une place parmi eux ;  
 quant aux indifférents, ils connaissaient sa manière,  
 et, n'ayant plus rien à apprendre, ils s'étaient re-  
 tournés vers une curiosité plus nouvelle.

Ainsi repoussé par une ligue tacite de tous les  
 mauvais instincts de la méchanceté, de jalousie ou  
 de frivolité, Francis ne put rien obtenir. Il avait eu  
 son jour et son triomphe ; tout était fini pour lui.

Lorsqu'il exprima sa douloureuse surprise à son  
 protecteur, celui-ci plia les épaules.

— C'est la loi commune, dit-il en soupirant.  
 Nous vivons dans un temps d'ingratitude littéraire.  
 Le chef-d'œuvre de la veille est oublié le lende-  
 main ; le public nous prête la célébrité, il ne nous la  
 donne pas. Il faut maintenir sa place par des efforts  
 continuels et des renouvellements infinis.

La carrière d'un artiste est à présent une suite  
 d'incarnations comme celle de Bouddha. Voyez à  
 réparer sous une forme nouvelle, à refaire la  
 physionomie de votre talent ; la perfection elle-  
 même déplairait si elle devait se continuer. Du  
 reste, les ressources de l'art sont infinies ; ne per-  
 dez point courage ; il y a un proverbe latin qui dit  
 que *la fortune favorise les audacieux*.

Francis ne demandait pas mieux que de justifier  
 ce proverbe : restait seulement à deviner le genre  
 d'audace auquel il pouvait recourir ; car les maxi-  
 mes générales, d'un effet toujours si heureux dans

le discours, offrent habituellement, dans la prati-  
 que, le sérieux embarras de n'être point applica-  
 bles, et on pourrait les comparer à ces chaussures  
 dorées qui servent d'enseignes mais ne chaussent  
 aucun pied.

Notre malheureux poète essaya tous les genres  
 de hardiesse sans en tirer aucun profit.

Sa prose et ses vers, colportés par lui de journal  
 en journal, d'éditeur en éditeur, trouvaient à  
 peine, de loin en loin, une petite place accordée  
 par faveur.

Sa muse était tombée du poème aux romances,  
 et des romances aux recueils de nouvelle année.

Cependant le temps s'écoulait toujours ; les res-  
 sources diminuaient, le besoin devenait plus pres-  
 sant ; enfin des dettes arrivèrent !

Francis, qui avait pu marcher jusqu'alors tête  
 levée, commença cette vie de contrainte, d'inquié-  
 tude et de faux-fuyants dans laquelle la dignité  
 périt infailliblement avec le repos.

Il fallut s'accoutumer à éviter le créancier qu'on  
 ne pouvait satisfaire, à supporter sans colère ses  
 reproches, à inventer des promesses trompeuses !

Mais Francis réussissait mal à ces honteuses  
 manœuvres ; il prenait trop au sérieux sa position,  
 il ne savait point en plaisanter avec le réclamant,  
 et il le renvoyait toujours plus mal disposé.

Ces pénibles épreuves avaient d'ailleurs aigri son  
 humeur ; il s'en prenait à tout le monde, et se

renfermait dans une solitude qui achevait de le  
 faire oublier.

Mécontent du protecteur qui l'avait attiré dans  
 une carrière dont tous les dangers lui étaient main-  
 tenant trop connus, il avait presque cessé de le  
 voir.

La vue d'Étienne même lui était devenue dou-  
 loureuse, car elle lui rappelait un passé qu'il con-  
 tinuait à repousser tout haut en le regrettant tout  
 bas.

Il sentait maintenant que sa transformation lui  
 avait fait perdre une position sans lui en acquérir  
 une autre.

Quelquefois même, à ces heures tardives où la  
 souffrance est assez profonde pour étouffer la voix  
 de l'orgueil, il s'avouait à lui-même la justice de  
 sa défaite ; il reconnaissait que pour occuper un  
 rang dans les lettres il fallait des études qu'il n'a-  
 vait point faites, des méditations et des lectures  
 dont il n'avait point eu le loisir.

Le génie seul eût pu tenir lieu de ce qui lui man-  
 quait. Ah ! il le reconnaissait enfin, l'ari aussi de-  
 mandait de longues années d'apprentissage ; le  
 goût pouvait les abrégées, mais non les suppléer.

Malheureusement ces réflexions tardives ne re-  
 médiaient à rien, et elles augmentaient le découra-  
 gement du jeune homme.

Chaque jour plus incapable de travail et plus  
 pressé par ses créanciers, il en arriva enfin à des

me, quoique noyés parfois dans un galimatias de phrases incompréhensibles, paraissent cependant devoir être mieux accueillis de la presse conservatrice que ceux développés au Quesnoy.

Ainsi, parlant des villes du Nord qui sont comme les grand'gardes de la France, M. de Marcère a dit :

« Derrière ces remparts qui couvrent la frontière se dresse la notion de l'Etat, notion qu'ont pu affaiblir plutôt certaines façons de gouverner que les régimes mêmes sous lesquels la France a vécu. »

Puis le ministre a insisté sur la nécessité de résister aux habitudes et aux tendances de décentralisation qui, si elles passaient dans nos mœurs publiques, porteraient atteinte à la puissante unité française. Après avoir parlé de la puissance qu'il importe à l'Etat de conserver, dans les contrées du Nord où se sont si souvent débattues les destinées de la nation, M. de Marcère a parlé du rôle de la France :

« L'armée, a-t-il dit, sort incessamment des entrailles du pays, et le pays l'honore, et il a pour elle une sorte de tendresse particulière ; elle est pour lui un de ses plus glorieux patrimoines. Que si des esprits chagrins ou malveillants ou remplis de mauvais desseins l'attaquent, elle peut dédaigner les coups d'où qu'ils viennent. L'opinion, la grande opinion, la défendrait si elle était en cause. Elle lui sait gré des efforts qu'elle fait, des exemples de discipline, de patriotisme et d'abnégation qu'elle donne. »

Après avoir porté un toast à M. le maréchal de Mac-Mahon, « ce modèle des vertus civiles et militaires », M. le ministre a terminé par cette invocation à l'union et à la concorde :

« La paix et l'union, voilà notre cri de guerre. Ce que la France veut, ce que nous voulons, c'est le désarmement des partis et l'accord des hommes de bonne volonté. »

On ne peut qu'applaudir à ces sages paroles ; nous espérons que les actes du ministre seront d'accord avec ses déclarations.

Par de nouveaux décrets, en date du 19 octobre courant, le Président de la République a accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à quatre-vingt-dix individus, condamnés pour faits se rattachant à l'insurrection de 1874.

#### Comme on est heureux sous la République !

Le rapport publié récemment sur les actes de la justice criminelle en 1875, a constaté CINQ MILLE SIX CENT DIX-SEPT SUICIDES en France, soit une moyenne de seize suicides par jour !

C'est, comme le dit le rapport, le chiffre le plus élevé que la statistique criminelle ait jamais présenté ; cette année, sans doute, le

extrémisme qu'un plus habile eût su retarder, sinon prévenir.

Réveillé un matin par les gens de justice qui lui signifèrent la prise de corps obtenue contre lui, il dut se laisser conduire en prison.

Le coup, bien que prévu, fut terrible.

Élevé dans les sévères principes d'une probité absolue, Francis ne connaissait point les distinctions établies, dans le monde, entre les différentes espèces de hontes.

La prison pour dettes ne lui semblait pas moins infamante parce qu'elle atteignait, d'habitude, une classe plus élégante.

Il avait manqué à des engagements, et, par conséquent, mérité le châtiement qui le frappait ! son esprit n'en chercha point davantage.

Hors d'état de racheter ce qu'il regardait comme son honneur, il eut la pensée de ne pas survivre à cette humiliation.

Tout entier à un délire de désespoir qui ne lui permettait plus de réfléchir, il se mit à écrire une lettre adressée à l'homme célèbre qui l'avait arraché à son humble condition pour lui ouvrir la voie funeste qui venait de le conduire en prison : il lui reprocha avec amertume l'imprudance de ses encouragements, lui dévoila la position extrême à laquelle il se trouvait amené, et déclara que puisqu'il n'avait plus rien à espérer de la vie, il demandait à la mort la liberté et le repos !...

chiffre des suicides s'élèvera davantage encore.

En 1826, on compta 4,869 suicides.

De sorte qu'en cinquante ans le chiffre des morts volontaires en France a plus que triplé.

Le Bulletin religieux publie une communication de M. le curé de Chenac (Charente-Inférieure), de laquelle il résulte qu'en 1725 et 1727, un Jérémie Mac-Mahon figurait comme témoin à deux mariages. M. le curé de Chenac en conclut qu'il y a cent cinquante ans environ, quelque ancêtre du maréchal de Mac-Mahon a habité la Saintonge.

L'existence de membres de la famille Mac-Mahon, dans l'Aunis et la Saintonge, est affirmée bien antérieurement à la date que donne M. le curé de Chenac. La Charente-Inférieure du 27 juin 1875 reproduisait, en effet, le texte même d'un contrat de mariage passé à La Rochelle, devant M<sup>rs</sup> Jean Drouy-neau et René Rivière, notaires en cette ville, le 18 septembre 1666. Les futurs époux étaient Malachias Mac-Mahon et Margaret Hadsor, tous les deux d'origine irlandaise.

Or, comme la famille du Maréchal-Président est justement d'origine irlandaise, il est plus que probable que les Mac-Mahon de 1725 et de 1666 étaient des ancêtres du Maréchal.

## Etranger.

### AFFAIRES D'ORIENT.

Nouvelles de Constantinople. — La flotte ottomane est rentrée dans le port. Bien que ce ne paraisse être que pour une station d'hivernage, l'opinion générale est que cette rentrée doit être considérée comme un symptôme de guerre.

Les fortifications du Bosphore et de la mer Noire sont en ce moment l'objet de travaux spéciaux et viennent d'être armés de nouveaux canons Krupp.

Dans les régions officielles, on continue à s'émouvoir d'une façon toute particulière du passage continué à travers la Roumanie, avec l'autorisation du gouvernement de ce pays, des convois de volontaires russes.

On s'attend, dit un correspondant d'Athènes, à une rigoureuse croisière turque dans les eaux de la Crète en vue d'empêcher le débarquement de troupes dans cette île. Pour parer à cette éventualité, l'amiral Canaris a proposé aux comités grecs l'organisation d'une escadre de brûlots pour incendier, en cas de guerre, les vaisseaux de commerce ottomans et les navires de guerre non cuirassés.

### L'ARMÉE SERBE.

L'armée serbe a été pourvue par la Russie de tout ce qui lui manquait. D'après les informations de la Correspondance politique de Vienne, le nombre total des officiers russes entrés dans l'armée serbe était au

A ce moment, deux mains appuyées sur la sienne l'arrêtaient. Il se retourna en tressaillant : Etienne était derrière lui.

— Que veux-tu ? s'écria Francis égaré.

— Te prouver que tout espoir n'est point perdu dans la vie, répondit Etienne.

— Qui t'a dit ?...

— J'étais là, j'ai lu par dessus ton épaule.

— Alors que viens-tu faire ici ?

— Te chercher.

— Ignores-tu donc que je suis prisonnier ?

— Tu es libre !

Et Etienne tendait à son cousin les mémoires présentés quelques heures avant par le garde du commerce, et qui venaient d'être acquittés.

(La fin au prochain numéro.)

A la Halle aux poissons :

Une dame marchande des soles. Elle est accompagnée d'une charmante petite fille.

La dame. — Combien la sole ?

La marchande. — Oh ! quel joli petit ange vous avez... C'est trente sous, la petite mère. Quel joli chérubin, vous a-t-il de jolis yeux, permettez que je l'embrasse..., tout le portrait de sa mère.

La dame. — Je vous en donne quinze sous.

La marchande. — Quinze sous ! va donc, râleuse, avec ton singe.

1<sup>er</sup> septembre déjà de 479, et il a encore considérablement augmenté depuis ce temps. Il n'y a plus dans l'armée serbe que des officiers russes.

Puis Tcherniaïeff a demandé des sous-officiers capables, et on lui en a expédié, jusqu'au 11 octobre, 59, pour la plupart décorés de la médaille militaire pour valeur.

L'armée serbe avait une cavalerie insuffisante, on lui envoie des cosaques du Don et du Caucase, qui peuvent parfaitement se mesurer avec la cavalerie turque. Dans le courant des quatre dernières semaines, il en est arrivé à Belgrade 1,800, tous avec leurs armes et leurs chevaux. La Nouvelle Presse affirme, d'après son correspondant, que, dans la journée du 16 de ce mois, il est passé par la ville de Kladowa 2,200 cavaliers russes avec leurs chevaux et 1,800 piétons.

Enfin, l'artillerie serbe, à laquelle les Russes eux-mêmes rendent cette justice qu'elle tire très-juste, n'avait que des canons de petit calibre. Les comités slaves lui ont envoyé deux batteries de canons de gros calibre, et avec cela deux batteries de mitrailleuses du système Kaulbach, qui sont desservies par des artilleurs russes.

Les armes et les munitions ne cessent d'arriver à Belgrade par la Roumanie. Il y a peu de jours, il est arrivé 12 caisses de sabres et 22,000 fusils à tir rapide. Plus récemment, c'étaient des manteaux et des bottes pour l'armée, que les comités slaves expédiaient, sur la demande de Tcherniaïeff. Ce dictateur n'a qu'à demander aux comités de Moscou ou de Pétersbourg ce dont il a besoin, et on le lui envoie immédiatement.

Tandis que l'armée serbe se renforce ainsi tous les jours, celle de la Turquie se fond comme de la glace. Les fraîcheurs de la saison, que ces soldats, pour la plupart venus de l'Asie, ne peuvent supporter, et à côté de cela le manque de nourriture et de vêtements, ont amené le découragement et des maladies dangereuses, notamment le typhus, dans les camps turcs. Les bachibouzouks sont presque tous revenus dans leurs foyers.

La Russie, qui connaît cette situation, tient à faire la guerre en hiver, pour avoir le froid et la neige pour alliés. Elle se prépare d'ailleurs d'autres alliés en chair et en os, à part les Slaves. Ce sont les Roumains d'un côté, les Grecs de l'autre. Les premiers seront dans quelques semaines prêts à entrer en campagne, et très-probablement les Grecs aussi.

Dans tout le petit royaume hellénique, on appelle déjà les milices sous les armes ; on compte réunir une force de 60,000 hommes ; on forme des bandes de guérillas et on fait des collectes pour subvenir aux premiers frais de la guerre. La Russie sera son banquier dans la suite, de même que celui de la Roumanie, sans compter la Serbie. Elle se saignera, s'ensettera pour des milliards, mais elle arrivera à ses fins. Ce sera une ère nouvelle pour l'Europe et une ère bien triste, il faut en convenir.

### SAXE.

Le correspondant berlinois du Français nous donne, sur le divorce en Saxe, des renseignements pleins d'intérêt :

« Les procès intentés en Saxe en vue de faire prononcer le divorce suivent, en effet, une progression constante qui préoccupe très-sérieusement les moralistes de ce pays. En 1874, les procès de ce genre s'élevaient au nombre de 1,049. En 1875, il y en a eu 1,340. Les motifs des divorces étaient, dans les deux années de 1874 et 1875, les suivants : nullité dans 44 cas pour chaque année ; adultère dans 117 et 244 cas ; abandon prémédité dans 42 et 74 cas ; quasi-désertion dans 119 et 125 cas ; mauvais traitements, mettant les jours de l'un des époux en danger, dans 100 et 143 cas ; autres motifs, dans 44 et 45 cas. Le rapport général concernant la situation de l'Eglise évangélique ne trouve pas précisément ces résultats favorables ; le synode et le public tout entier sont du même avis.

« C'est dans le relâchement des mœurs publiques qu'il faut chercher la véritable cause de cette progression dans le nombre des divorces. La fréquentation toujours plus grande des brasseries, à laquelle les femmes prennent part en emmenant leurs enfants avec elles ou en les abandonnant à eux-mêmes, nuit à la vie de famille. L'amour de la toilette et du plaisir, et la manie des so-

ciété ou cercles, qui est exagérée, donnent souvent lieu dans les familles à des embarras financiers qui troublent l'éducation des enfants. Le consistoire de l'Eglise évangélique, en signalant ces causes, se plaint en outre de l'habitude que l'on a de loger plusieurs familles dans une seule chambre à feu, de prendre des jeunes gens en garni et de faire travailler ensemble les ouvriers des deux sexes dans les fabriques. Le consistoire prononce aussi contre les unions contractées de trop bonne heure, et fait remarquer au sujet que beaucoup d'ouvrières des fabriques se marient avant d'avoir été habillées dans les fabriques est également l'objet d'une vive critique. »

## Nouvelles militaires.

### LES SOUS-OFFICIERS.

Dans nos correspondances, nous voyons qu'il est sérieusement question, dans les cercles les mieux informés, des améliorations que le gouvernement est décidé à apporter dans les avantages offerts aux sous-officiers pour les engager à rester dans l'armée active.

L'un des moyens mis en avant, et qui sera très-probablement appliqué, serait le rétablissement de la prime de rengagement.

La réorganisation de l'armée sera paralysée et nulle tant que l'on n'aura pas mis en pratique ce moyen unique de retenir sous les drapeaux les sous-officiers. Sans prime de rengagement, sans haute paie, sans perspective d'amélioration matérielle dans la vie du sous-officier, comment espérer qu'il s'attache au métier des armes ?

Après cinq ans de service, le soldat est habitué à l'état militaire, et s'il quitte les galons que lui ont valu ses capacités et sa conduite, c'est qu'aucun nouvel avantage ne se présente à lui. L'intérêt le retiendra au corps. On devrait même offrir la prime de rengagement aux caporaux ou brigadiers, qui, outre la somme qu'ils pourraient recevoir, verraient poindre à l'horizon les galons d'argent sous ceux de laine qu'ils portent déjà sur leur habit. Le dévouement à la patrie est noble ; tous nos soldats le possèdent à un haut degré, mais ils ne perdent pas de vue non plus, — et de bonne foi, on ne saurait les en blâmer, — les chevrons, la haute paie, la médaille et la retraite, qui doivent assurer du pain à leurs vieux jours et leur marquer une place honorable dans la société quand ils ne porteraient plus la giberne.

Si aucun avantage matériel n'est offert aux jeunes sous-officiers, ils quitteront le service pour reprendre, les uns leur ancienne profession, les autres pour se livrer à des emplois civils qu'ils trouveront plus lucratifs ; et l'armée, dont ils forment la base, ne pourra jamais se reconstituer solidement.

Telle est notre opinion, et nous sommes sûrs qu'elle est partagée par tous ceux qui ont un tant soit peu tâté du métier.

A la suite des grandes manœuvres qui viennent d'avoir lieu, il a été question dans l'organisation de l'infanterie de certains changements qui, du reste, ont déjà été mis en discussion antérieurement. Parmi ceux-ci, l'un des plus importants est l'attribution d'un cheval à chaque capitaine. La Chambre sera cette fois définitivement saisie de cette question sous forme de projet de loi émanant du gouvernement ou de l'initiative parlementaire.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Ce matin, on a retiré de la Loire, au bas de la levée de Limoges, le cadavre de la veuve Désiré Lambault, née Louise Béchel, de Villebernier.

On sait que cette malheureuse femme a perdu dans le courant de l'année son mari, son frère et sa belle-sœur, qui se sont tous noyés accidentellement.

Ses facultés ont été dérangées par suite de ses divers chagrins, et c'est hier soir, à Villebernier, dans un moment d'absence qu'elle a mis fin à ses jours.

La veuve Lambault était âgée de 43 ans et laisse trois enfants en bas âge dont le plus jeune n'a que 6 ans.

#### VOLONTARIAT D'UN AN.

Voici la liste des régiments affectés cette année aux volontaires d'un an du département de Maine-et-Loire :

- 125<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à Paris (casernes de l'Ourcine) ;
- 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie, au camp de Meudon ;
- 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, à Paris (casernes des Invalides) ;
- 3<sup>e</sup> dragons, à Tours ;
- 2<sup>e</sup> chasseurs à cheval, à Tours ;
- 1<sup>er</sup> régiment du génie, à Versailles.

M. le général de Gramont est en ce moment à Angers pour les examens des volontaires d'un an qui doivent quitter le mois prochain cette ville.

**Grand-Théâtre d'Angers.** — Samedi dernier, la première représentation de *Madame Caverlet* a été un succès pour la troupe de comédie.

L'œuvre d'Emile Augier, *Madame Caverlet*, qui fut le grand triomphe du Vaudeville l'hiver dernier, avait pour principaux interprètes, au moment de son apparition, M<sup>mes</sup> Rousseil et Bartet, MM. Lafontaine, Saint-Germain, Parade et Berton.

L'interprétation, samedi soir, par les artistes de M. Chavannes, a été excellente. M<sup>me</sup> Verteuil, M<sup>lle</sup> Simon, MM. Joissant, Veuillet et Servat ont mérité de très-justes applaudissements, de bon augure pour les représentations de comédie qui vont suivre. Si, entre les différents acteurs, nous avons un éloge particulier à décerner, nous l'adresserions à M<sup>me</sup> Verteuil, grand premier rôle femme, dont le jeu sobre et contenu a été très-remarquable et tout à fait dans la manière de M<sup>me</sup> Rousseil, la première interprète du rôle à Paris.

Nous apprenons que *Madame Caverlet* sera jouée lundi prochain à Saumur, ainsi que le *Meurtier de Théodore*, grand et joyeux vaudeville.

#### LES VENDANGES.

On écrit de Thouarcé au *Patriote* que les vendanges sont terminées dans la contrée du Bas-Anjou (Faye, Thouarcé, Rablay).

Le rendement pour le blanc est très-irrégulier. Dans certains cantons il égale celui de l'année dernière. Dans d'autres il n'atteint que les 2/3, même la moitié.

La qualité est généralement médiocre. Le rouge ne donne que la moitié de la quantité de l'an dernier. On estime que la qualité sera supérieure.

Dans le département de la Vienne, notamment dans le canton de Neuville, le rendement de l'année, pour les vins rouges et blancs, est considéré comme étant inférieur d'un quart à celui de 1875.

Les résultats sont les mêmes pour le canton de Mirebeau.

En général, les vins rouges de 1876 sont plus riches en couleur que ceux de l'année dernière et leur sont supérieurs en qualité. — Mais, par suite des proportions moindres du rendement, les vins vieux ont subi une hausse de 10 fr. par barrique (2 hectol. 70).

On ne pourra connaître que dans un mois la cote définitive des vins nouveaux.

Les vendanges sont à peu près terminées dans la Vendée. Le rendement est inférieur d'un tiers à l'année dernière, mais la qualité sera généralement bonne.

Dans l'île d'Oleron, on évalue le rendement à un tiers de la récolte de 1875, et on parle de 100 fr. le tonneau de blanc et 200 fr. le rouge, au sortir de la cuve.

Dans notre département, dit la *Charente-Inférieure*, les vendanges n'ont pas été longues. Leur rendement a été inférieur même aux évaluations les plus réduites. On l'estime à un quart de récolte ordinaire en moyenne, et il faut remonter, par fait, jusqu'en 1817 pour trouver une récolte aussi minime.

Il se fera donc peu d'eau-de-vie nouvelle cette année et elle ne viendra que fort tard sur le marché.

Par suite, les vins et eaux-de-vie de l'année dernière atteindront des prix très-élevés.

Voici les cours actuels : Aigreuil, 135 fr. ; Rochelle, 130 fr. ; Surgères, 140 fr. l'hectolitre.

Les cours des vins nouveaux ne sont pas encore fixés.

**Une femme étranglée.** — Le petit village de Lamoi, situé à six kilomètres de Mirebeau (Vienne), vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable.

Dimanche soir, après avoir dîné paisiblement avec sa femme, le nommé Brin, demeurant audit village, s'était couché à ses côtés, lorsqu'au milieu de la nuit, profitant de son sommeil, il l'aurait étranglée ; c'est lui-même qui aurait fait l'aveu de son crime au moment où le corps était conduit à l'église. Cette révélation inattendue avait fait suspendre l'enterrement, et l'autorité locale avait été prévenue.

Brin est âgé de 50 ans, sa femme avait 74 ans.

Le meurtre était à peine accompli que le prévenu quittait son domicile au milieu de la nuit pour aller consulter à Mirebeau des hommes d'affaires au sujet d'un don que lui avait fait sa femme et dont il devait entrer en jouissance après la mort de celle-ci.

Brin a été arrêté et conduit à la prison de Poitiers, où il est arrivé mardi soir, sous la conduite de la gendarmerie.

(Journal de la Vienne.)

Le prix des allumettes va diminuer dans une proportion notable, au commencement de l'année prochaine. Pour les allumettes ordinaires en bois, le paquet de mille coûterait 40 c. au lieu de 50 ; le paquet de cinq cents, 25 c. au lieu de 30.

La diminution due pour les allumettes en cire sera proportionnellement plus forte encore.

La campagne entreprise par la presse française contre les vins fuschinés commence à porter ses fruits. Des saisies sont faites journellement dans les gares.

A Dijon, 20 fûts, venant d'une maison de Carcassonne, ont été arrêtés au chemin de fer.

Voici un petit fait cygénétiqne qui s'est passé dans notre département et qui a fort réjoui son auteur, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*.

Un chasseur tire un magnifique lièvre et le tue. Tout à coup il entend le cri d'un autre animal blessé, cherche et trouve un pauvre lapin qui, tapi dans l'herbe, à une certaine distance entre le chasseur et le lièvre, avait reçu une portion du coup de fusil et avait été mortellement blessé.

On lit dans l'*Océan*, de Brest :

Il y a environ une dizaine de jours, M. Le Roux, charcutier, rue de la Mairie, 54, à l'angle du marché Pouliquen, voulut couper les oreilles et la queue à un chat qu'il possédait. L'animal, rendu furieux par la douleur qu'il éprouvait, mordit M. Le Roux à la main et prit la fuite. M. Le Roux ne fit d'abord aucun cas de cette morsure légère ; mais, au bout de quelques jours, sa main enfla outre mesure, et, hier matin, M. Le Roux succombait aux suites de cette morsure.

#### Faits divers.

**Le prix des voyages en France.** — L'*Economiste français* publie une fort substantielle et intéressante étude sur les moyens de transport en France et sur les variations qu'a subies chez nous le prix des voyages depuis le commencement du dernier siècle. Voici un passage fort curieux de cette étude, qui met en présence les prix actuels comparés à ceux d'autrefois pour le simple voyage de Paris à Dijon. L'article tout entier est d'ailleurs à lire et plein de détails du genre de ceux que nous citons ici, mais que leur étendue ne nous permet pas de donner intégralement :

« Au commencement du dernier siècle, deux carrosses partaient chaque matin de Paris pour Dijon et de Dijon pour Paris. C'était tout. Ces lourds véhicules mettaient à faire le trajet (quatre-vingts lieues) huit jours en hiver, sept jours en été, ni plus ni moins que les calèches de M<sup>me</sup> de Sévigné. Un bon marcheur en ferait autant. Quant aux prix, les voici : 24 livres par personne, et pour les paquets et bagages, 3 sols par livre. Vingt-quatre livres, au commencement

du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentaient comme métal environ 40 fr. et constituaient, vu l'échelle générale des prix, une valeur certainement supérieure à 120 fr. de nos jours. Pour quatre-vingts lieues, c'est 1 fr. 50 par lieue, près de 40 centimes par kilomètre. Les frais d'auberge doublaient au moins la dépense. Aujourd'hui, vingt trains par jour transportent de Paris et vice versa, quelques milliers de voyageurs, les uns en six heures, les autres en dix, moyennant 38 francs 60 en première classe, 29 fr. 05 en seconde et 21 fr. 30 en troisième, impôt compris. »

**Le générateur Du Temple.** — Le général Du Temple, dont les interruptions ont soulevé quelques tempêtes à la Chambre, est en même temps un mécanicien hors ligne. Les machines à vapeur vont lui devoir la solution de ce problème : la légèreté unie à la puissance.

Le générateur qu'il vient d'imaginer se compose d'une marmite ou chaudière sur laquelle viennent s'implanter une forêt de petits tubes de la grosseur d'une plume d'oie et enchevêtrés les uns dans les autres. Cet appareil, à première vue, figure un porc-épic. La flamme du foyer enveloppe toute cette chevelure tubulaire, dont l'échauffement presque instantané produit, à l'intérieur du générateur, des quantités de vapeur. Le générateur Du Temple pèse 60 kilogrammes et donne une force de 40 chevaux-vapeur. Ces résultats ont été vérifiés pratiquement, c'est-à-dire à l'aide du frein : ils sont merveilleux.

Les machines Mery-Wheeler, que tout le monde a pu voir fonctionner dans les incendies, passaient pour avoir répondu à tous les desiderata ; pour beaucoup d'ingénieurs, on ne pouvait faire plus léger. Ces machines pèsent 30 kilogrammes par force de cheval, tandis que le générateur Du Temple ne pèse que 6 kilogrammes. Il permet naturellement une grande économie de combustible.

M. le général Du Temple s'occupe en ce moment d'apporter à son générateur les derniers perfectionnements de détail ; la production extrêmement rapide de la vapeur d'eau oblige de faire manœuvrer quelques robinets à la main ; il ne s'agit plus que d'assurer le fonctionnement automatique de ces robinets. (Liberté.)

#### Dernières Nouvelles.

Vienne, 24 octobre, soir.

Dans les cercles diplomatiques, on n'a encore aujourd'hui aucune nouvelle de l'entrevue du sultan avec le général Ignatieff. On persiste à penser que la Porte cédera.

Dans le cas où la Sublime-Porte repousserait les demandes de la Russie, on s'attend ici au départ immédiat du général Ignatieff de Constantinople.

Londres, 25 octobre.

Le *Standard* publie la dépêche suivante de Vienne, 24 octobre :

« L'audience accordée hier au général Ignatieff aura comme conséquence immédiate, d'après des déclarations semi-officielles, la continuation probable de la médiation diplomatique. »

Tiflis, 25 octobre.

Le consul de Turquie et sa femme ont été assassinés.

Vienne, 25 octobre.

On est très-alarmé ici de l'état des affaires d'Orient et on regarde la cause de la Turquie comme complètement désespérée.

Londres, 25 octobre.

Dans les cercles diplomatiques, on se montre très-effrayé des conséquences probables d'un démembrement de l'empire ottoman, et l'on souhaite un accord de toutes les puissances européennes pour prévenir, s'il en est temps encore, cette catastrophe.

Berlin, 25 octobre.

Dans la pensée des trois puissances du Nord, dont l'accord est indubitable et ne saurait plus être contesté, l'indépendance des populations chrétiennes de la Turquie d'Europe est aujourd'hui résolue.

Hendaye, 25 octobre.

Nous sommes sans nouvelles de l'intérieur de l'Espagne. Les communications télégraphiques sont interrompues.

Les lettres de Bilbao signalent de l'agitation parmi les ouvriers des mines de Somorostro.

Il n'y a rien de nouveau sur la frontière.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

#### Chronique Financière.

Bourse du 25 octobre 1876.

Le marché est dans l'attente des nouvelles de Constantinople. Rien d'officiel au sujet de la mission du général Ignatieff n'est encore connu. Mais les cours des fonds turcs à Constantinople venant en hausse font présager l'acceptation par la Porte des conditions de l'amnistie. Les fonds anglais viennent à la première cote à 95 1/16, soit 1/8 de hausse, et le reperdent à la seconde. Les recettes générales achètent 6,200 fr. de rente 5 0/0 et 21,000 fr. de rente 3 0/0. Le 5 0/0 débute à 104.80 et clôture à 104.60. Le 3 0/0 ouvre à 69.45 et reste lourd à 69.10. L'arbitrage se continue en faveur du 5 0/0, l'Italien se traite de 69.50 à 69.80. Les fonds turcs donnent lieu à beaucoup d'affaires. Le 5 0/0 turc ouvre à 11.55, tombe à 11.20 et clôture à 11.40. L'Egyptienne nominale est à 203. Les établissements de crédit et les chemins de fer ne s'éloignent pas des cours d'hier et donnent lieu à peu d'affaires. En clôture, les tendances du marché sont meilleures. — BRAC.

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

Lundi 30 octobre 1876.

LE GRAND SUCCÈS DU VAUDEVILLE

#### MADAME CAVERLET

Comédie nouvelle en 4 actes, par M. EMILE AUGIER, de l'Académie française.

DISTRIBUTION : Rodolphe Caverlet, MM. Joissant, — Merson, Servat, — Henri Merson, Veuillet, — Bargé, Simon, — Reynold, son fils, Moreau, — Un domestique, Guiraud, — Henriette, M<sup>me</sup> Verteuil, — Fanny Merson, E. Simon.

Le spectacle commencera par :

#### LE MEURTIER DE THÉODORE

Comédie-vaudeville en 3 actes, par MM. Clairville, Braut et Bernard.

DISTRIBUTION : Chamillon, MM. Moreau, — Monttravert, Simon, — Marquita, M<sup>lle</sup> Vauthier, — Joséphine, E. Leroy.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

#### VILLE DE MADRID

Conversion de l'Emprunt 1868.

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 1868, sont informés que, par décision du Conseil municipal de Madrid, en date du 4 mars 1876, les dites obligations doivent être converties en obligations de l'emprunt 1861.

Cet emprunt, approuvé par décret royal du 21 août 1861, est garanti par les octrois, les revenus de toute nature et l'ensemble des propriétés de la Ville.

Les obligations de l'emprunt 1861 sont de 1,000 réaux (250 fr. chacune) ; elles sont amortissables en 37 ans et rapportent 45 fr. d'intérêts annuels. La conversion aura lieu aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> CINQ obligations de l'emprunt 1868 seront échangées contre UNE obligation de 1,000 réaux (250 fr.) de l'emprunt 1861.

2<sup>o</sup> Les primes ou obligations sorties aux tirages effectués sur l'emprunt 1868 seront remboursées au moyen d'un nombre suffisant d'obligations 1861 pour en payer le montant.

3<sup>o</sup> Les coupons arriérés de l'emprunt 1868 seront échangés contre un récépissé amortissable, par voie d'enchères, au moyen d'un fonds d'amortissement annuel de 250,000 fr. au minimum.

4<sup>o</sup> Les titres, dont le nombre présenté à l'échange serait inférieur à cinq, recevront des récépissés provisoires qui pourront être réunis pour obtenir une obligation entière.

Les opérations d'échange et de conversion s'effectueront, à partir du 1<sup>er</sup> novembre, chez :

M. HENRI DE LAMONTA, banquier, rue Taibout, 51, à Paris.

exclusivement chargé de cette conversion pour la France et l'étranger, par décision du Conseil municipal de Madrid du 11 juillet 1876.

MM. les porteurs d'obligations 1868 peuvent, dès aujourd'hui, adresser directement leurs titres, par lettre recommandée, à M. H. DE LAMONTA, banquier, 51, rue Taibout.

**Fumouze-Albespeyres** : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

#### LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures ; Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilori. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

# GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

## AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron, camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main; garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile.

Taies d'oreillers, brodées sur toile.

Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 150 fr. la pièce. -- Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent.

Robes brodées sur piqué, robes de baptême brodées sur nanzouk.

Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres.

Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 c. la pièce.

50 pièces de belles guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 c. le mètre.

Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce.

Le grand déballage quittera Saumur le 3 novembre; pour profiter des grands avantages qu'il offre, les dames sont priées de se présenter sans retard.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

D'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-seize, contradictoirement, entre M. René Samson, forgeron, demeurant à Chemellier, et M. Simon Legros, maréchal-ferrant, demeurant à Chemellier.

Il résulte que la société en nom collectif formée entre les sus-nommés, par acte d'un rapport de M<sup>e</sup> Chauviré, notaire à Saint-Georges-le-Thourel, le neuf mai mil huit cent soixante-neuf, pour l'exploitation de l'industrie de forgeron et maréchal-ferrant, et pour une durée de douze années, à partir du premier novembre mil huit cent soixante-neuf, sous la raison sociale Samson et Legros.

A été déclarée dissoute à partir du vingt-quatre avril mil huit cent soixante-seize.

Et que M. Maubert, expert-comptable à Saumur, a été nommé liquidateur de ladite société.

Pour extrait :  
(552) BEAUREPAIRE.

### A VENDRE

DE SUITE,  
En bloc ou par lots.

### UN PRÉ

D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bâtie une charmante maison avec ses communs; et deux jardins; le tout affermé 1,800 francs.

S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JETTE, qui se trouveront tous les samedis et dimanches à l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente et dépositaire des titres de propriété.

COMMUNE DE TIGNÉ.

### ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Tigné prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Tigné, le dimanche 5 novembre 1876, à une heure de l'après-midi, en un seul lot, à l'adjudication des travaux ci-après :

1° 3,087 mètres courants de terrassements.....	2,034 f. 97
2° 3,087 mètres courants d'empierrements....	6,412 73
3° Ouvrages d'art.....	376 49
4° Entretien pendant le délai de garantie.....	641 43
Total.....	9,465 f. 62

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

Rue Royale, n° 1,

### GRANDE CAVE, GRAND MAGASIN ET REMISE

S'adresser à M. BARDIN-MORICET.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### MAISON AVEC PETIT JARDIN

Grand'Rue, 75.

S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (502)

### COURS ANGLAIS

Miss SMITH, professeur d'anglais depuis longues années déjà, informe les familles qu'elle donnera des leçons particulières de langue anglaise aux personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-Joseph. (524)

### SERVICE D'OMNIBUS

Pour les gares d'Orléans et de la Vendée, et les environs de Saumur.

### RAYNAUT

ENTREPRENEUR

Rue du Portail-Louis, 42.

On peut également se faire inscrire HOTEL D'ANJOU.

Prix, pour les gares, avec 30 kil. de bagages, 50 c. pour service de jour et de nuit.

Prix débattus pour l'extérieur.

### BAINS RIVAUD

SAUMUR.

On demande un ménage, pour les bains, rue du Marché-Noir.

### LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire  
LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIUX  
Informations rapides et précises  
Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES

La Réforme économique,

Le Journal des Jeunes Mères,

La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS

Trois mois: 15 fr. Six mois: 30 fr. Un an: 60 fr.

Un Numéro: 45 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS

Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

### FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

## FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulailiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (503)

### JULES BOYER

POMPIER-PLOMBIER

Successeur de M<sup>me</sup> veuve Brindeau-Baudry.

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il fera tout ce qui concerne la pompe, la plomberie et la couverture en zinc et en plomb.

### AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUBE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

**Papier et Vésicatoire d'Albespeyres** employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.  
Exiger la signature d'Albespeyres.  
Prix: 1 fr.

**Papier et Cigares anti-asthmatiques de B<sup>in</sup> Barral.** Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.  
Exiger sur chaque boîte la signature B<sup>in</sup> Barral. Prix: 3 fr.

**Cataplasmes Jouanique.** en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.  
Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix: 2 fr.

**Capsules Raquin, APPROUVÉES** par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.  
Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix: 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUBE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

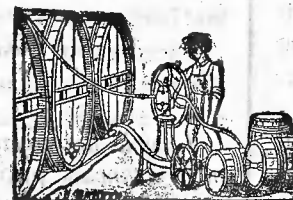
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

## MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes Pilules purgatives et dépuratives de **CAUVIN** sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder le progrès de certains maux incurables :

- Acreté du sang.
- Age critique, retour d'âge.
- Aigreurs.
- Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.
- Apoplexie, coup de sang.
- Asthme.
- Bile, maladies bilieuses.
- Bourdonnements d'oreilles.
- Bronchite, rhume, catarrhe.
- Catarrhe pulmonaire, vésical.
- Cauchemar.
- Clous, furoncles.
- Constipations, échauffement d'intestins.
- Couches (suite de).
- Convalescence difficile.
- Crachement de sang.
- Dartres, maladies de la peau.
- Débilité, faiblesse générale.
- Démangeaisons.
- Digestions laborieuses.
- Echauffement de la poitrine, des intestins.
- Engorgements.
- Engourdissements.
- Epilepsie, haut mal, mal caduc.
- Erysipèles (disposition aux).
- Etouffements.
- Faiblesse.
- Fièvres intermittentes.
- Flatusosités, vents, gaz, coliques ventueuses.
- Flueurs blanches.
- Foie (maladies chroniques du).
- Gale (suite de la).
- Gastralgie.
- Glaives, affections glaireuses.
- Glandes.
- Goutte, rhumatisme goutteux.
- Gravelle.
- Hydropisies.
- Hypochondrie, spleen, mélancolie.
- Hystérie, vapeurs.
- Indigestions (disposition aux).
- Inflammation chronique des intestins, de la poitrine.
- Insomnie, mauvais sommeil.
- Jaunisse, icterè.
- Lait répandu, maladies lactées.
- Maux de tête, céphalalgie.
- Migraine.
- Névralgies.
- Obstructions internes.
- Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.
- Palpitations.
- Paralysies.
- Pituites.
- Rachitisme, enfants noués.
- Règles ou flux menstruel (retards, difficultés des).
- Rhumatismes, douleurs, fracheurs.
- Rhumes négligés.
- Sciatique, goutte sciatique.
- Scrofules, écouvelles, humeurs froides.
- Sevrage.
- Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.
- Supuration d'oreille.
- Tiraillements d'estomac, délabrements.
- Ulcères, plaies suppurantes.
- Varices ulcérées.
- Vers intestinaux.
- Vertiges.
- Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr. — Dans toutes les Pharmacies.



### POMPE ROTATIVE

DE J. MORET & BROQUET

Usine et bureaux, 121, r. Oberkampf, Paris

Pour le soutirage et le transvasement des vins, huiles, bières, essences, et tous liquides.

La Seule adoptée par toute l'industrie vinicole.

Débit selon le N° de 2 à 20,000 litres par heure.

Tuyaux, qualité supérieure, spéciaux pour les vins.

PROSPECTUS FRANCO. — VENTE A GARANTIE.

S Rue DAUPHINE PARIS S Rue DAUPHINE PARIS

## BENZINE COLLAS

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des rubans et des Gants de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations  
**EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE**

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE  
**C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.**

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (470)

Saumur, Imprimerie de P. GODET.